

# LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES MENTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Site préparant au diplôme : **Dijon**  
Enseignement à distance

## Objectifs de la formation

- Donner aux étudiants des connaissances de base dans le domaine de l'éducation avec des approches variées (en sociologie, économie, philosophie, psychologie, histoire).
- Faire acquérir la maîtrise d'outils et de techniques utilisés en Sciences Sociales ainsi qu'une maîtrise de la langue pour l'expression et l'analyse.
- Permettre l'accès à un second cycle d'études dans les différentes spécialités (professionnelles et recherche) du Master « Sciences humaines » et sociales mention « Education et formation ».

## Débouchés

### • Poursuites d'études

Tout étudiant titulaire d'une licence mention Sciences de l'Éducation a accès de plein droit au M1 de la mention « Education-Formation » du Master Sciences Humaines.

### • Autres poursuites d'études

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) prépare les candidats aux **concours administratifs de catégorie A**.  
L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) prépare au **professorat** des écoles, des collèges et des lycées.

### • Métiers

Les métiers de l'**enseignement**, de l'**éducation**, de la **formation** (Education Nationale et hors Education Nationale).  
L'acquisition de la licence permet d'accéder par voie de concours de catégorie A aux fonctions de **cadre de l'administration publique**.  
Les **métiers du travail social** et de l'animation  
Formation « tout au long de la vie » (santé, Education nationale...)

## Organisation et descriptif des études

### Organisation générale

L'année de formation Sciences humaines et sociales mention Sciences de l'Éducation comprend **deux semestres**, divisés **chacun en Unités d'Enseignements (U.E.)**, **après validation de deux premières années de licence**.

Les deux semestres d'enseignements comprennent des unités majeures, mineures et de méthodologie/outils.

Les enseignements reflètent le choix d'une approche pluridisciplinaire des Sciences de l'Éducation en proposant des disciplines variées ayant toutes pour objet d'étude l'éducation (sociologie, économie, histoire, philosophie, psychologie).

Le **semestre 5** regroupe une unité majeure à orientation « sociologie/économie de l'éducation », une unité mineure à dominante « psychologie », et une unité « méthodologie/outils » (statistiques, méthodes quantitatives).

Le **semestre 6** est composé d'une unité majeure, d'une unité mineure avec deux cours obligatoires et un cours au choix, d'une unité méthodologie/outils comprenant deux enseignements au choix dont l'informatique et l'anglais de spécialité (Sciences Humaines).

Tous les cours font l'objet de plusieurs envois, les derniers s'effectuant en avril.

### Professionnalisation

La professionnalisation se fait au niveau du Master Sciences de l'Éducation et de la formation. Des stages à l'initiative de l'étudiant sont cependant possibles durant le cursus de licence de Sciences de l'éducation.

Intitulé et nature des matières	Volume horaire		Crédits européens	Examen	
	CM	TD		1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session
<b>SEMESTRE 5</b>	<b>150</b>	<b>50</b>	<b>30</b>		
<b>Majeure</b>					
<b>U.E. 1</b>			<b>15</b>		
Economie de l'éducation	25			Ecrit 2h	Ecrit 2h
Sociologie de l'éducation	50			Ecrit 2h	Ecrit 2h
Total UE 1	<b>75</b>				
<b>Mineure</b>					
<b>U.E. 3</b>			<b>10</b>		
Psychol. de l'enfant et de l'adolescent	25			Ecrit 2h	Ecrit 2h
Psychol. sociale appliquée à l'éducation	25			Ecrit 2h	Ecrit 2h
<b>1 enseignement au choix</b> parmi la liste suivante : (* = parcours flêché : obligation pour certains étudiants de choisir obligatoirement l'un des trois cours *)					
Approches de l'échec scolaire (*)	25			Dossier	
Approche épistémologique et historique de la psychologie	25			Ecrit 2h	Ecrit 2h
Culture générale et express. écrite (*)	25			CC + Ecrit 2h	Ecrit 2h
Education tout au long de la vie	25			Ecrit 2h	Ecrit 2h
Pédagogie d'hier et d'aujourd'hui (*)	25			Dossier	
Total UE 3	<b>75</b>				
<b>Méthodologie - Outils</b>					
<b>U.E. 5</b>			<b>5</b>		
Méthodes quantitatives en sciences sociales		25		Ecrit 2h	Ecrit 2h
Aspects qualitatifs des méthodes quantitatives		25		Dossier	
Total UE 5		<b>50</b>			
<b>SEMESTRE 6</b>	<b>150</b>	<b>50</b>	<b>30</b>		
<b>Majeure</b>					
<b>U.E. 2</b>			<b>15</b>		
Philosophie de l'éducation	25			Ecrit 4h	Ecrit 4h
Histoire des institutions éducatives	25			Ecrit 3h	Ecrit 3h
Comparaison des systèmes éducatifs	25			Ecrit 2h	Ecrit 2h
Total UE 2	<b>75</b>				
<b>Mineure</b>					
<b>U.E. 4</b>			<b>10</b>		
Evaluation dans le système éducatif	25			Ecrit 2h	Ecrit 2h
Initiation aux sciences sociales : Réflexion philosophique et historique sur les sciences humaines et sociales	25			Ecrit 2h	Ecrit 2h
<b>1 enseignement au choix</b> parmi la liste suivante					
L'école et la France société multiculturelle	25			Dossier	
Garçons et Filles à l'école	25			Ecrit 2h	Ecrit 2h
Sciences et culture	25			Ecrit 2h	Ecrit 2h
Total UE 4	<b>75</b>				
<b>Méthodologie - Outils</b>					
<b>U.E. 6</b>			<b>5</b>		
<b>2 enseignements au choix</b> parmi la liste suivante					
Informatique : préparation au C2i (1)		25		2h Ecrit + Pratique	2h Ecrit + Pratique
Anglais pour sciences humaines		25		C.C.	Ecrit 2h
Enseigner et apprendre avec les TIC	25			Dossier	
Expression écrite – Orthographe – Grammaire		25		Ecrit 2h	Ecrit 2h
Lecture de textes et maîtrise de la langue		25		Contrôle continu	Contrôle continu
Total UE 5		<b>50</b>			

C.C. = Contrôle Continu

(1) La préparation au C2i s'adresse aux étudiants intéressés par une carrière dans l'enseignement. Le C2i est obligatoire pour présenter un concours de recrutement d'enseignant (professeur des écoles, professeur de lycée général ou professionnel).

Cette préparation comporte les éléments suivants :

- utilisation d'internet et de ses outils
- fabrication de site web
- utilisation du tableur
- utilisation d'un logiciel de présentation

## Modalités d'admission

- Sont admis de plein droit (sans examen d'entrée) à s'inscrire en vue de préparer la licence des Sciences de l'Éducation : les titulaires d'un L1 et L2 dans le même domaine de formation (Sciences Humaines)
- Pour les étudiants ayant validés un L1 et L2 dans un autre domaine de formation deux cas peuvent se présenter :
  - les étudiants ont validé un module de « préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement » (stage de 25 h. validé par un rapport de stage et cours de 25 h validé par examen) au cours de leur formation antérieure, l'accès est de plein droit
  - les étudiants qui n'ont pas validé un module de « préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement » peuvent accéder en Licence, mais ils devront choisir obligatoirement dans l'unité 3 l'un des trois enseignements suivants : Pédagogies d'hier et d'aujourd'hui – Approches de l'échec scolaires – Culture générale.
- Sont également admis de plein droit les titulaires d'un diplôme d'état préparé en 3 ans ou plus permettant l'exercice d'une profession de santé ou d'une profession paramédicale (arrêté du 8 janvier 2002 – J.O du 9 février 2002) ainsi que les titulaires d'un DE d'assistant de service social ou d'éducateur spécialisé. Mais, ils doivent déposer un dossier de candidature **avant le 15 septembre de l'année d'inscription** et choisir obligatoirement dans l'unité 3 l'un des trois enseignements suivants : Pédagogies d'hier et d'aujourd'hui – Approches de l'échec scolaires – Culture générale.
  - Les étudiants titulaires d'un B.T.S., d'un D.U.T., d'un D.E.U.S.T. ou d'un D.U. et n'ayant pas trois ans d'expérience professionnelle, peuvent être autorisés à s'inscrire après examen de leur dossier (**à déposer avant le 30 juin précédant la rentrée**) et épreuve écrite d'admission début septembre. Aucune admission n'est possible sans examen. S'ils sont autorisés à s'inscrire, ces étudiants devront choisir obligatoirement dans l'unité 3 l'un des trois enseignements suivants : Pédagogies d'hier et d'aujourd'hui – Approches de l'échec scolaires – Culture générale.
  - Les salariés dotés de trois ans au moins d'expérience professionnelle dans le secteur éducatif ou social, (emplois de surveillant exclus), mais non titulaires d'un DEUG ou d'un L1 et d'un L2 peuvent être autorisés à s'inscrire après étude du dossier et épreuve écrite d'admission début septembre. Dans certains cas et à titre exceptionnel en fonction de l'expérience professionnelle et des formations initiales et continues validées par le candidat, la commission peut décider d'une dispense de l'examen écrit. Ils devront choisir obligatoirement dans l'unité 3 l'un des trois enseignements suivants : Pédagogies d'hier et d'aujourd'hui – Approches de l'échec scolaires – Culture générale.

**Note : L'épreuve écrite d'admission se déroulera sur 3 heures à Dijon la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre et portera sur un sujet général en rapport avec les problèmes de l'Éducation (une notice explicative et les annales des sujets proposés à cet examen les années précédentes sont disponibles auprès de la Scolarité).**

## Modalités de contrôle des connaissances

Compensation des notes à l'intérieur des unités et entre les unités.

Les unités sont capitalisables. Elles sont définitivement acquises dès lors que la moyenne compensée des notes à l'intérieur de l'unité est égale ou supérieure à 10/20 (pas de note « butoir »). S'il manque une note dans une unité (défaillant, absent), celle-ci est considérée comme nulle.

A l'intérieur d'une unité, si la note obtenue à l'une des matières est égale ou supérieure à la moyenne, elle est conservée pour la 2<sup>ème</sup> session lorsque la compensation n'a pas permis de valider l'unité. Dans ce cas, le candidat ne passe en 2<sup>ème</sup> session que l'épreuve où il n'a pas obtenu la moyenne.

Une unité non acquise à l'issue de l'année universitaire doit être préparée à nouveau dans son intégralité l'année universitaire suivante.

La compensation entre les unités n'intervient que lorsque l'étudiant a obtenu une note à chacune des unités.

Le diplôme est validé si la moyenne compensée entre toutes les unités est égale ou supérieure à 10/20.

Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.

Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen :

Première session : du lundi 23 mai au vendredi 27 mai 2011

Seconde session : du lundi 5 septembre au vendredi 9 septembre 2011

## Contacts

C.F.O.A.D. (Centre de Formation Ouverte A Distance)

**Responsables du diplôme : Jacqueline MOREAU**

**Secrétariat-scolarité : Corinne COURTIAL**

Tél : 03.80.39.50.64

[corinne.courtial@u-bourgogne.fr](mailto:corinne.courtial@u-bourgogne.fr)